# Agadir : Nouvelle déconfiture pour la station Taghazout : La mascarade

**Actualité Agadir et région**

Posté par: Visiteur

Publié le : 24-04-2009 20:40:59

**La station balnéaire de Taghazout, à une quinzaine de kilomètres d'Agadir, marque le pas. Depuis maintenant tout juste une décennie, le projet toussote, renâcle et finit par trébucher avant même de voir émerger ses premiers bourgeons. Une nouvelle catapulte qui remet en cause «l'euphorie» béate et candide qui était entretenue jusqu'au tout début du mois de février dernier, particulièrement lors d'une cérémonie en présence de Thomas Barrack, président de l'aménageur développeur du site, Colony Capital.**

Décidément, depuis 1999, date de la mise en oeuvre de la réalisation de ce fleuron du tourisme national et avant même la mise en marche du Plan azur, les échecs ne cessent de pleuvoir et de porter préjudice à l'industrie touristique, plaque tournante de l'économie marocaine. Déjà en 2004, le groupe saoudien Dallah Al Baraka avait failli à ses obligations en renonçant, en cours de route, à cette offre si alléchante. Cette mésaventure n'avait pas servi, malheureusement, de leçon au Maroc qui, par la suite, cédait plus de 615 ha pour y aménager et exploiter pas moins de 9 complexes hôteliers, 13 ensembles résidentiels avec une capacité d'accueil global de 21.000 lits, soit 20% de l'assiette balnéaire ciblée dans la vision 2010, et deux parcours de golf.

L'aménageur développeur américain en question et son partenaire canarien, Satocan, sombraient en effet dans le ballottage, quelque temps après, au moment même de l'entame des premiers travaux de terrassement.

Ces temps-ci de tâtonnement, on avait bien pressenti la déconfiture puisque la besogne, toujours à la traîne, s'essoufflait au point de faire couler des «sueurs froides». Et dès qu'on avait tiré la sonnette d'alarme, on nous avait taxé de «perturbateur». Quelques mois après, le vacillement était tellement criard qu'on s'en rendait finalement compte, malgré les coups de vanité qui s'agrippaient vainement aux chimères. Le gouvernement marocain se devait, une fois n'est pas coutume, d'amender les clauses de la convention en décembre 2008 et de rééchelonner ses échéanciers avec les investisseurs étrangers qui prétendaient avoir accusé les effets de la crise financière. Rassurés de ces révisions salvatrices, les opérateurs avançaient publiquement qu'ils honoreraient leurs engagements et reprendraient les travaux suivant le planning convenu. Mais, c'était, encore une fois, un bluff déconcertant, car le projet est toujours à l'arrêt et gît tel un mastodonte moribond altérant, à la veille d'une période estivale chatoyante, la vue somptueuse sur les rives d'une série de plages de rêve.

Après cette défection, le ministère de tutelle décida enfin de mettre un terme à cette mascarade et procédait, lundi dernier, à la résiliation de la convention le liant avec Colony Capital, à bout de souffle, en dépit des bouffées d'oxygène qui lui ont été administrées pour l remettre d'aplomb. La station balnéaire de Taghazout, orpheline et fortement affectée par ces bévues répétitives, ne verra alors pas le jour avant quelques années encore, si toutefois le signe indien est chassé, d'autant plus que le département du Tourisme se focalise actuellement sur Saidia, qui éclora incessamment, Mazagan, Lixus et Mogador qui enchaîneront respectivement, non sans peine non plus, alors que la

plage blanche de Guelmim fera bien de «moisir» encore plus sur ses 60 kilomètres de merveilles balnéaires. En attendant, on s'interrogera sur les modalités et les retombées de la résiliation qui doivent être l'objet d'éclaircissements précis, surtout que la renonciation est marocaine, mais le désengagement est américain. D'autre part, on se demandera également quel sera le sort qui sera réservé au projet Taghazout qui, à plus d'un titre, constituait un joyau de par la diversité et la richesse du produit proposé et du site aménagé alliant mer, soleil, montagne et climat hors du commun. Comment et sur quels fondements amorcera-t-on donc la relève ? S'armera-t-on de l'intransigeance nécessaire pour éviter toute défaillance préjudiciable ? C'est ce que dévoileront les jours à venir. Entre temps, la station Taghazout tentera d'oublier ce nouveau grabuge.

Saoudi El Amalki
Al Bayane